

JOURS DE PUBLICATION :

Mardi et Vendredi.

## LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

ABONNEMENT :

Deux Piastres par An.

Bureaux et Imprimerie : rue Cascade.

## ETRANGER.

## Turquie.

Une correspondance particulière de Constantinople, du 26 au matin, donne des détails extrêmement curieux sur la situation des choses et principalement sur l'esprit de la population, dont l'enthousiasme est à son comble.

Dans toute l'étendue de l'empire, des dons volontaires immenses, consistant en sommes d'argent, en chevaux et en objets de tous genres, abondent et aident puissamment la Turquie à soutenir la guerre.

Les plus grands personnages, sont à la tête de ce mouvement qui s'étend jusqu'aux classes les plus pauvres. Tous les membres du Divan, tous les grands dignitaires tous les corps religieux, civils et militaires, donnent au gouvernement leurs valeurs et leurs objets les plus précieux.

Les femmes se distinguent d'une manière toute particulière dans ces circonstances.

Le harem de S. H. le Sultan, le harem de S. Exe. le ministre des affaires étrangères, les harems de Acim-Bey-Effendi et d'Abdoul-Bey, hauts fonctionnaires de l'armée, et les harems de tous les gouverneurs, ont donné une quantité énorme de linge, de bijoux et d'objets précieux. Les femmes, les jeunes filles, les enfants même, donnent avec empressement leurs bijoux et leur argent. Jamais à aucune époque, on avait vu un pareil désintéressement et un aussi grand enthousiasme.

Toutes les villes de l'empire ont vu des souscriptions dont le produit est envoyé à Constantinople. La ville de Smyrne, indépendamment d'un nombre considérable d'objets en nature, vient de faire parvenir une première somme d'un million, à laquelle la population européenne a contribué pour plus de trois cent mille francs.

## Neutralité des puissances Allemandes.

La Revue des Deux Mondes, publie, dans son numéro du 1er février, les considérations suivantes sur la neutralité des puissances allemandes :

Placées au premier rang de cette longue crise par leurs intérêts et par une sorte de position traditionnelle, la France et l'Angleterre devaient naturellement être les premières à sanctionner par les actes leur politique en Orient : elles l'ont fait. Quand à la Prusse et à l'Autriche, qui ont été jusqu'ici diplomatiquement d'accord avec les deux Etats de l'Occident, peut-on croire que, dans l'hypothèse d'éventualités plus graves, leur situation n'aura point à se dessiner d'une manière plus tranchée ? Il est bien clair qu'une simple neutralité ne saurait être politique suffisante. Comment admettre, en effet, que l'Allemagne, représentée par ses deux plus grands Etats, se désintéressât d'une question semblable au point de n'intervenir que sous la forme timide de négociations reconnues impuissantes ? Et si elle intervient, comment ses ac-

tes ne seraient-ils pas du côté où ont été ses paroles jusqu'ici ?

Du reste, rien n'indique que l'Autriche méconnaisse ses intérêts à ce point de laisser se débattre sans elle les questions qui se rattachent à l'état actuel de l'Orient. S'il est une chance de ramener la paix, de la conquérir promptement, qu'on nous passe ce terme, cette chance est dans l'action commune des quatre grandes puissances jointe aux efforts communs de leur diplomatie. Pour l'Autriche, aujourd'hui, se tourner vers la Russie, ce serait ajouter à la crise orientale la suspension des traités sur lesquels reposent l'état territorial actuel de l'Europe ; rester avec l'Angleterre et la France, au contraire, agir avec elles, c'est, en poursuivant le maintien des traités en Orient, assurer leur intégrité dans l'Occident.

Au fond, l'Autriche le sent bien, et, depuis l'origine, dans la mesure compatible avec les légards dus à un allié tel que l'empereur Nicolas, elle n'a cessé de laisser éclater l'indépendance de sa politique. Certes, son nom inscrit sur le protocole de Vienne signé après l'entrée des flottes dans la mer Noire, démontre assez qu'elle n'entend point identifier sa conduite politique à celle de la Russie ; ses intérêts sont avec l'Europe ; ses efforts et sa parole ont été jusqu'ici du côté de l'Europe ; elle ne ferait qu'être fidèle à elle-même, à ses intérêts et à ses premiers efforts, en restant l'alliée de l'Angleterre et de la France.

Son intervention active aurait d'autant plus d'importance que, mieux que tout autre Etat, par sa proximité du théâtre des événements, elle peut arrêter la Russie au moment d'opérations décisives sur le Danube. Il est donc peu probable que l'Autriche reste neutre, et malgré l'intimité d'anciens rapports, il est encore moins probable qu'elle se laisse aller aux séductions de la Russie. Quelque significations que puisse avoir en ce moment la mission du comte Orloff à Berlin et à Vienne, elle ne peut rien changer aux vrais intérêts de la Prusse et de l'Autriche. La réalité est que l'opinion générale en Allemagne est ouvertement prononcée contre la politique du czar, et la Russie ne semble pas trouver plus de concours dans les Etats secondaires.

## Indes Anglaises.

Voici quelques détails sur les forces de l'Angleterre, dans les Indes, qui feront sans doute plaisir à nos lecteurs, dans les circonstances présentes. Ces détails ont été adressés à un journal de Paris par M. de Noé, à qui un long séjour dans l'Inde a permis d'étudier les ressources et la puissance de cette partie des possessions britanniques. M. de Noé pense que les Indes anglaises n'ont rien à craindre de la part la Russie : —

« Je ne sais si le bruit qui s'est répandu que les intrigues de la Russie avaient décidé la Perse à se déclarer contre l'Angleterre se confirme, mais

ce que je sais bien, c'est que les Anglais n'ont rien à craindre, pas plus du côté de la Perse que de celui de la Russie elle-même. La puissance militaire des Anglais dans l'Inde est considérable, elle s'accroît de jour en jour, tant en hommes qu'en matériel. La fédération militaire des Sikhs a cessé d'exister, et leur territoire est annexé aux possessions de la Compagnie. Les Russes ne trouveraient pas une seule nation indienne qui pût ou voudrait les aider dans une pareille entreprise, attendu que toutes les tribus ou peuplades indiennes se rendent bien compte de la toute puissance de l'Angleterre dans ce pays.

Du reste, les Indous connaissent parfaitement les Anglais, et ils ne connaissent pas d'autres nations européennes ; ils ne voudraient pas s'aventurer à seconder les menées d'une autre nation, dont les mœurs et coutumes leur seraient inconnues ; ils craignent de perdre au lieu de gagner au change. Avec les Anglais ils voient que leurs propriétés, leurs usages sont respectés, et ils redouteraient qu'en changeant de maîtres, cet état de choses ne fût mis en question.

Quand à une attaque russe contre ce pays, les difficultés sont tellement considérables, que l'on ne peut s'arrêter un seul instant sur une pareille idée. Distance énorme entre les deux pays, déserts immenses à traverser, pas de moyens de faire subsister une armée qui, pour une attaque semblable, devrait être nombreuse ; pas de routes pour les transports du matériel, des munitions, des vivres ; pas d'eau dans certaines parties des déserts qu'il faudrait traverser ; tout concourt à démontrer qu'une telle entreprise serait insensée.

Les fatigues, les maladies qu'occasionnerait le changement de climat, la perte certaine des chevaux ou bêtes de somme, dans une pareille expédition, tout serait contraire à celui qui se hasarderait ainsi.

Mettons cependant que tout ceci ne soit pas, et qu'un corps expéditionnaire réussisse à arriver sur les frontières de l'Inde, même en bon état, croit-on que les Anglais ne seront pas là pour le recevoir ? Eux auraient tout à leur portée ; armée forte, courageuse bien aguerrie, bien nourrie, équipée, prête à tout, ses ressources bien assurées ; l'issue d'une première attaque ne pourrait être qu'en leur faveur. Un échec pour l'ennemi serait sans ressource, vu qu'il n'aurait pas de moyens de retraite ou de secours de personne ; ce serait sa perte totale.

Les Anglais auraient l'avantage de toutes les manières. Quant à la Perse comme alliée des Russes, c'est une illusion ; d'abord, la Perse n'a pas de bonnes troupes. Les Persans trouveraient dans les habitants de l'Inde sur leur frontière des ennemis acharnés qui les détestent et qui seraient d'une grande utilité aux Anglais dans une pareille circonstance. Les Persans ne seraient du reste pas à craindre, car les Anglais n'auraient qu'à envoyer une escadre et quelques troupes dans le golfe Persique, comme ils l'ont déjà fait, et les Persans demanderaient

bien vite la paix. Les faits sont là pour prouver la vérité de mon assertion.

L'armée anglaise dans l'Inde est de plus de 300,000 hommes, tant en troupes européennes qu'en milices indiennes ; ces dernières sont des troupes excellentes et fort attachées à leur drapeau. Il n'est pas facile d'attaquer un tel pays. En outre, les Anglais ont une flotte considérable, ou du moins suffisante pour le service des mers de l'Inde. Il serait donc indigne que toute puissance étrangère qui voudrait attaquer ce pays soit maîtresse de la mer. C'est une condition sine qua non.

Je crois que cet aperçu sera suffisant pour éclairer ceux qui ne connaissent pas l'Inde, et qui ne peuvent conséquemment se faire une idée véritable de cette portion de l'empire britannique. Je puis ajouter que plusieurs généraux anglais qui ont servi longtemps dans l'Inde et des employés de la compagnie des Indes, auxquels j'ai soumis ces observations, ont complètement approuvé ce que j'avance.

## Revenus publics en Angleterre.

Nous trouvons dans les journaux anglais le tableau des revenus publics et des dépenses de la Grande-Bretagne pendant l'année 1853. D'après ce tableau, les revenus s'élevaient à 51,430,344 liv. sterl. 9 sh. 6 d., contre 51,174,839 liv. sterl. 14 sh. 11 den. ; ce qui donne un excédant de revenu de 3,255,504 liv. sterl. 14 sh. 7 d., ou 81,387,618 fr. Voici les chiffres des principales branches du revenu :

Les douanes ont produit 20,902,733 liv. sterl.

L'accise, 15,337,724 liv. sterl.

Le timbre, 6,975,416 liv. sterl.

Les contributions directes, 3,153,807 liv. sterl.

La taxe sur la propriété, 5,588,171 liv. sterl.

L'administration des postes, 1,108,000 liv. sterl.

Les principales dépenses se sont montées aux chiffres suivants :

Les intérêts de la dette publique à 23,623,756 liv. sterl. 17 sh. 8 d.

L'armée a coûté 6,763,488 liv. sterl. 5 sh. 1 d.

La marine, 6,640,595 liv. sterl. 19 sh. 6 den.

L'artillerie, 2,661,590 liv. sterl.

Les services civils, 4,163,690 liv. sterl.

La guerre des Cafres, 260,000 liv. sterl.

Ainsi, les dépenses totales de la marine, de l'armée et de l'artillerie, y compris celle de 260,000 liv. sterl., se sont élevées seulement à 16,325,673 liv. sterl., ou 408,141,325 fr. C'est sur ce chapitre, d'après ce qui a été annoncé par la reine, que vont porter les plus fortes augmentations, pour l'exercice 1854. Mais pour faire face à ce surcroît de charges, le Trésor public de l'Angleterre a, comme on l'a vu plus haut, à sa disposition les 81,387,618 fr., formant l'excédant du revenu sur la dépense de l'année dernière.

On a vu aussi que l'intérêt de la

dette publique se monte à 23,623,756 liv. sterl., ou 590,593,900 fr. Après la liquidation de la guerre qui se termina en 1815, cet intérêt s'élevait à une somme ronde de 800 millions de francs. Cette charge est donc réduite aujourd'hui de plus d'un quart, heureuse conséquence de trente-huit années de paix, pendant lesquelles l'amortissement de la dette a pu être effectué presque par la simple application des bons annuels des budgets.

Une observation plus importante encore doit être faite, en ce qui concerne le produit des douanes, qui presque à lui seul, pourrait défrayer le service de la dette publique. Depuis douze ans, plus de 250 millions de dégrèvement ont été accordés aux contribuables, au moyen de la suppression ou de la réduction des droits qui pesaient sur les substances alimentaires et les matières premières. Les droits maritimes ont été ramenés à 15 ou 20 pour 100 de la valeur sur presque tous les articles dont la taxe est encore la plus élevée. Cependant, le produit de la douane s'élève encore à plus de 500 millions de francs, c'est à dire presque le double de ce que rapportent en France les droits de douane, l'impôt sur le sucre de betterave, et l'impôt sur le tabac. Nous avons cru devoir annexer ces deux impôts aux revenus propres de la douane, afin d'avoir des termes exacts de comparaison, parce qu'en Angleterre on a l'habitude de ranger, sous la dénomination commune de droits de douanes, des produits qui, en France, en sont distincts.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est presque superflu de faire remarquer qu'il dépend absolument du gouvernement que les douanes donnent en France tout autant qu'elles produisent en Angleterre, et autant qu'elles rapportent aux Etats-Unis, si curieusement en peine de leurs excédants de revenus. La recette est aisée ; il suffit, d'une part, de rayer de la législation la prohibition, mot et choses barbares aujourd'hui, et de l'autre d'amener les tarifs, en les diminuant, à se dépouiller de leur caractère par trop restrictif.

La liberté du commerce, graduellement et modérément réalisée, serait une petite Californie pour la bourse des consommateurs et pour le trésor de l'Etat. — *Republicain.*

## Les Chasseurs d'Orléans.

Un décret a dernièrement ordonné la formation de dix nouveaux bataillons de chasseurs à pied, connus autrefois sous le nom de chasseurs d'Orléans. L'effectif de cette arme se trouve ainsi doublé et nous donne une infanterie légère véritablement appropriée au service auquel elle est destinée. En campagne, les armées ont besoin de faire éclairer leur marche ; elles envoient au loin des détachements de cavalerie légère et s'entourent d'un réseau de tirailleurs. Ceux-ci soutenus par des pelotons de réserves, agissant deux à deux, quatre à quatre, explorent le terrain, examinent la position de l'ennemi, éloignent les hommes suspects, les vagabonds,

les pillards et même les habitants du pays qui pourraient essayer la guerre de partisans. Un tireur exercé, en dirigeant son feu sur une masse de soldats, est pour ainsi dire sûr de ses coups ; il échappe presque toujours aux décharges dirigées contre lui. Avant d'engager un combat décisif, les généraux lancent les tirailleurs les uns contre les autres ; ceux qui, plus habiles, plus braves ou plus heureux, ont pu forcer leurs adversaires à céder le terrain, se placent de manière à porter le désordre dans les bataillons ennemis et procurent un avantage signalé aux troupes assaillantes.

Ce genre de service demande des hommes alertes, intelligents, vigoureux et bien exercés ; ces hommes doivent surtout être munis d'armes d'une longue portée et posséder une baïonnette propre à remplacer un sabre, si utile à un soldat isolé. En ligne, dans un carré, les soldats n'ont à se défendre de la cavalerie que droit devant eux ; les files, serrées les unes contre les autres, permettent de présenter une muraille de fer devant la poitrine des chevaux ; mais quatre hommes, dos à dos dans la campagne, doivent suppléer par leur agilité au moyen de défense qui leur manque. Les chasseurs à pied sont exercés à se servir de leur sabre-baïonnette de manière à défendre le quart de la circonférence qui les entoure. Cette baïonnette, quelque essentielle qu'elle soit, n'est cependant qu'un accessoire ; l'arme qui constitue ce corps à proprement parler est la carabine rayée ; c'est elle qui l'a mis à même de rendre en Algérie et au siège de Rome les services signalés qui ont justifié les prévisions de ceux qui avaient été chargés d'organiser ces nouveaux bataillons.

Lorsqu'un mobile se meut, il est rare que toutes les molécules dont il est composé soient sollicitées par des forces douées de même vitesse et dirigées dans le même sens. La cohésion, force passive qui forme un seul tout de ces molécules, vient alors modifier celles de ces forces actives qui tendraient à séparer les diverses parties de ce corps. Il en résulte que son mouvement n'est plus un effet simple. Les mathématiciens le décomposent et parviennent ainsi à en donner une idée assez complète. En premier lieu, le centre de gravité se meut avec une vitesse de translation égale à celle qu'aurait un point mathématique d'une masse aussi grande que la masse entière du mobile et auquel seraient appliquées toutes les forces dissimulées sur les diverses parties de ce solide ; en second lieu, le corps tourne autour de son centre de gravité avec une vitesse et dans une direction qui peuvent varier à chaque instant.

La plupart des projectiles introduits dans les armes à feu entrent avec un peu de jeu ; ce défaut de précision a pour but de rendre facile l'opération de la charge ; mais aussi il produit une certaine inégalité dans la manière dont agissent les fluides élastiques développés par l'inflammation de la poudre ; encore cette inflammation n'est point instantanée et le dégage-

## FEUILLETON

DU

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE,

Du 7 Mars.

AVENTURES D'HERCULE HARDI.

XVIII.

BOUSY-CRAY.

A ce signal, convenu sans doute, l'Onon-Kourou, chef des Indiens, prononça à voix basse, mais distincte, le mot *wag*.

Tous restèrent immobiles. Alors les persiennes s'entr'ouvrirent doucement, Jaguarette parut, et, à la faible lumière qui éclairait intérieurement cet appartement, on put voir un hamac de coton où Adol dormait profondément, sous l'influence d'un somnifère.

Jaguarette leva deux fois ses bras en l'air en tournant les paumes de ses mains du côté des Indiens ; le chef et deux de ses gens s'approchèrent de la fenêtre, entrèrent dans la chambre.

Pendant que Jaguarette jetait un voile épais sur la figure de sa maîtresse, les deux Indiens décrochèrent le hamac, le chargèrent sur leurs épaules, sortirent du rez-de-chaussée et gagnèrent précipitamment le sommet de la berge ; là, ils attachèrent une corde à chaque extrémité du hamac, le fi-

rent glisser jusqu'au bord du canal, où deux Indiens, nageant d'une main, le reçurent de l'autre. Le poids d'Adol était si léger, qu'ils traversèrent ainsi le canal à la nage, tenant le hamac un peu élevé au-dessus de l'eau.

Arrivés à l'autre bord, ils traversèrent la savane, et disparurent dans la plantation de caféiers sans que personne dans l'habitation se fût aperçu de l'enlèvement de la fille de Sporterfigli.

Bousy-Cray, mots qui signifient, en patois nègre, les forêts pleurent, était le principal établissement des nègres rebelles, commandés par Zam-Zam.

Cette espèce de camp retranché occupait une île assez grande, située au milieu d'un immense marécage. Une forêt presque impénétrable l'entourait au sud, à l'est et à l'ouest.

Au nord, une jetée naturelle séparait ce bry-bry d'un des bras de la rivière de Maroni, qui prend sa source au pied de la chaîne des montagnes Bleues, et se jette dans l'océan Atlantique à vingt lieues environ au sud de Surinam.

Les nègres et les Indiens connaissaient seuls ce chemin étroit et dangereux qui conduisait à Bousy-Cray ; partout recouvert de deux ou trois pieds de vase ou d'eau, il restait toujours submergé, et ne se distinguait en rien du reste du marécage.

Bousy-Cray renfermait de grandes provisions de riz, d'ignames, de manioc et de

casave ; une source d'eau vive fournissait de l'eau en abondance ; quelques parties de cette petite île étaient cultivées ; dans le cas d'un rigoureux blocus, elles pouvaient assurer la subsistance des rebelles pendant assez longtemps. Ce blocus ne pouvait d'ailleurs beaucoup durer, les assiégeants devant apporter leurs vivres avec eux, et ne trouvant pas à les renouveler au milieu de ces solitudes.

Deux ou trois cents huttes, construites en planches et recouvertes de feuilles de lataniers, servaient de retraites aux nègres rebelles qui y habitaient avec leurs femmes et leurs enfants.

Au milieu de ce village on voyait la case de Zam-Zam. Elle était fort élevée, percée de quatre fenêtres, et dominait tout le marécage jusqu'à la lisière de la forêt.

A gauche, et à peu de distance de cette maison, étaient les bains et l'habitation des femmes du chef noir ; une palissade épaisse défendait ce gynécée de l'œil des curieux.

Non loin de la case de Zam-Zam, on voyait une chaumière d'une apparence bizarre ; des signes cabalistiques peints avec le suc de différents végétaux, mélange de gomme et de vernis, couvraient sa porte de bois de fer.

Babouin-Knify, sorcière indienne de la tribu des Piannakotaws, alliée des rebelles, habitait cette demeure. Selon la coutume de ces peuples, une obia ou sorcière né-

gresse avait été envoyée à la fois en échange et en otage au carbet des Indiens.

Zam-Zam, très-superstitieux, ne tentait aucune entreprise sans consulter la magicienne. Depuis quelques jours il était inquiet ; plusieurs petits partis des rebelles, envoyés en éclaireurs, avaient été complètement détruits par l'avant-garde des troupes du major Rudehop.

Les espions de Zam-Zam n'étaient pas revenus ; il attendait aussi vainement depuis deux jours un renfort de Piannakotaws.

Ne sachant s'il devait sortir de son repaire ou y attendre les blancs, il avait interrogé Babouin-Knify.

Celle-ci, après de longues évocations magiques, lui répondit que l'épreuve du serpent pouvait seule mettre un terme à ses incertitudes ; que Mama-Jumboé (esprit supérieur) prononcerait sa volonté sur cette épreuve.

Qui exécutait le volonté de Mama-Jumboé était sûr de la victoire.

Zam-Zam conjura la magicienne de tenter l'épreuve du serpent.

Un jeune noir, désigné par le sort pour figurer dans cette terrible cérémonie propitiatoire, fut enfermé pendant trois jours et soumis aux formalités religieuses qui précédaient le sacrifice.

Le jour et l'heure de l'épreuve étaient venus.

On entendit bientôt le roulement lugubre d'un coëroma, sorte de tambour ; les guer-

niers nègres, vêtus de caleçons rouges, les torses et les jambes nus, la tête recouverte d'une calotte d'osier et de Jones tressés, armés de fusils et de longs couteaux caraïbes, se rassemblèrent en silence sur la place qui entourait la demeure du chef et de la sorcière.

L'intérieur de la case de Babouin-Knify offrait un tableau bizarre, effrayant.

La porte et la fenêtre étaient fermées de manière à ne pas laisser entrer le moindre jour.

Quoiqu'on ne vît aucun luminaire apparent, la vive clarté qui régnait dans cette cabane donnait à tous les objets une teinte livide.

Cette lumière étrange et phosphorescente sortait par jets des profondes orbites d'une tête de mort placée près de la sorcière, sur un trépied fait d'ossements humains.

Deux veilleurs ou porte-lanternes, gros scarabées de l'espèce des mouches à feu, enfermés dans la concavité du crâne, produisaient cet effet singulier.

Babouin-Knify, quoiqu'elle eût quarante ans environ, était encore belle, d'une beauté sombre, presque farouche ; ses cheveux noirs tombaient en longues mèches sur ses épaules ; une couronne de coquillages de couleurs variées entourait son front élevé ; une ceinture d'aloids serrait à sa taille, sa pègre rouge qui retombait jusqu'à ses pieds.

Ses bras étaient nus jusqu'aux épaules ; elle appuyait son menton sur une de ses mains ;

de l'autre elle agitait machinalement sa baguette divinatoire, en regardant d'un air triste et distrait le plafond de sa cabane.

Au lieu de la chouette et du hibou, oiseaux symboliques des sorcières du Nord, Babouin-Knify avait auprès d'elle, perché sur le sommet du crâne qui lui servait de lampe, un vampire ou spectre de la Guyane, appelé *perro-volador* au Mexique.

Rien de plus hideux que cette chauve-souris monstrueuse, haute d'un pied, velue et fauve ; ses ailes noires et membraneuses, à demi étendues, avaient d'envergure le triple de sa hauteur. Ses pieds, palmés comme ceux des oiseaux aquatiques, étaient terminés par de fortes griffes. Deux yeux ronds et brillants luisaient au milieu de sa tête brune, surmontée d'oreilles rondes et transparentes.

Babouin-Knify avait à côté d'elle une sorte de petite cymbale de cuivre, qu'on faisait bruir en la frappant avec une racine ronde de paletuvier. A ses pieds était une boîte carrée en bois d'ajoupa couverte de signes cabalistiques. Au milieu de son coucou, on voyait un trou rond, de deux pouces de diamètre et fermé par un grillage mobile.

Après être restée longtemps rêveuse, Babouin-Knify secoua tristement la tête, ouvrit la grille de la boîte, prit d'une main sa cymbale, de l'autre la racine de paletuvier, en frappant sur l'instrument quelques coups

ment des gaz n'a point lieu d'une manière uniforme; ces deux causes donnent à la balle lancée par un fusil un mouvement de rotation fort variable et qui ne manque point d'exercer une grande influence sur la justesse du tir, surtout lorsque l'on vise à des distances considérables. De ces deux causes de déviation, l'on déduit l'une et l'on atténue extrêmement l'autre en régularisant le mouvement de rotation. Pour y parvenir on introduit des balles un peu plus grandes que l'ouverture des canons; la différence entre la dureté du plomb et celle du fer permet de refouler ces projectiles, mais demande un temps comparativement plus considérable; on pratique en même temps dans ces canons des rainures à hélice, calculées de manière à imprimer à la balle un mouvement de rotation déterminé, celui qui donne les résultats les plus avantageux pour la régularité du tir. Ce procédé outre l'inconvénient de rendre l'opération de la charge plus longue, empêche de retirer la balle dans le cas où l'on voudrait décharger l'arme. M. Delvigne a fourni le premier le moyen de remédier à ces graves inconvénients. Deux systèmes sont mis en usage pour atteindre ce but : le premier consiste à employer une carabine munie d'une tige courte au fond du canon, de manière à ce que la balle, par le seul effet de la baguette qui la refoule, se trouve aplatie et dès lors s'applique assez fortement sur les parois du canon pour être obligée de suivre le mouvement de rotation que lui impriment les rainures dont j'ai déjà parlé. L'autre système consiste à se servir de balles ayant la forme d'une olive; un petit culot conique et en fer forme la partie supérieure de ce projectile; au moment de l'explosion, il prend plus rapidement la vitesse de projection, à cause de la différence de densité, presse contre le canon la partie en plomb de la balle et par suite amène le résultat désiré.

Il n'est point douteux que des carabines ainsi construites ne possèdent un tir beaucoup plus sûr et ne portent beaucoup plus loin que les fusils ordinaires; en revanche, le maniement de ces armes demande des hommes intelligents et exercés d'une manière toute particulière. Non-seulement elles ont besoin d'être chargées avec des précautions et des soins minutieux, mais encore elles ne peuvent donner les bons résultats qu'on est en droit d'en attendre, que lorsque ceux qui les emploient ont assisté pendant plusieurs mois aux écoles de tir. Ces carabines sont munies de hausse pour viser à de grandes distances; il faut que les soldats s'habituent à se servir de ces précieux auxiliaires dont sont dépourvus les fusils ordinaires. Pour compléter l'organisation de ces bataillons, on leur a donné un pas rapide et cadencé qu'on appelle le pas gymnastique; il permet de se porter lestement sur les points d'attaque et de se replier avec promptitude. Il semble qu'avec un tir plus étendu, il est indispensable d'avoir des soldats marchant plus vite. De bons militaires sont encore partagés sur la question de savoir si l'on peut adopter ce pas pour les manœuvres de toute l'infanterie. Des controverses assez animées ont eu lieu à ce sujet; sans avoir complètement décidé la question; elles ont fait ressortir l'importance de composer des bataillons qui doivent habituellement faire usage de ce pas si rapide, avec des officiers plus jeunes et des soldats plus robustes que les régiments de ligne. Quoi qu'il en soit, on s'accorde généralement à dire aujourd'hui, qu'un moyen de ces améliorations, nous possédons une infanterie légère réellement digne de ce nom.

Nous croyons devoir rappeler à nos Abonnés que le prix de souscription au COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, n'est que de Dix chellins par année, mais payables, par semestre, invariablement d'avance.

## LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Mardi, 7 Mars, 1858.

## La Presse Démocratique du Canada.

Il paraît que deux journaux français des Etats-Unis, le *Republican* et l'*Orléanais*, ont reproché à la presse démocratique du Canada de ne pas "user assez largement de la liberté qui lui est accordée, pour combattre les abus et les préjugés." Le *Moniteur Canadien*, qui forme avec son cadet le *Pays* toute la presse démocratique du Canada, s'est chargé de relever cette grave accusation. Son plaidoyer mérite d'être analysé. C'est une espèce de programme, une espèce de profession de foi qui contient toute la pensée de nos jeunes démocrates; en lui arrachant son masque d'hypocrisie et de lâcheté, nous pourrions la montrer à nos lecteurs telle qu'elle serait si elle était franche.

Laissons parler le *Moniteur Canadien*:

"Ce reproche, (le reproche de ne pas combattre assez vigoureusement les abus et les préjugés,) tout fondé qu'il paraît à nos confrères des Etats-Unis, nous semble cependant friser de bien près le ridicule; car si le *Republican* et l'*Orléanais* connaissent la presse canadienne, ils seraient gardés de nous l'adresser. Ici, la presse est libre, c'est vrai; mais l'opinion l'est-elle? voilà la question. Or, après un mois de séjour parmi nos populations, les rédacteurs des deux organes précités s'apercevraient aisément qu'il n'en est rien."

Quel malheur d'être obligé de calomnier son pays pour avoir l'honneur d'être jeune démocrate! L'opinion n'est pas libre en Canada! Nous protestons devant la presse étrangère contre cette sottise calomnieuse, et nous prions nos concitoyens de la pardonner au *Moniteur*. L'opinion est libre en Canada, aussi libre qu'aux Etats-Unis, pour tous ceux qui ont des choses sensées à dire au public. Si le *Moniteur Canadien* ne se trouve pas libre devant l'opinion publique en Canada, pour dire le fond de sa pensée, c'est, sans doute, parce que le fond de sa pensée est de nature à faire rire les gens sensés. Au lieu de se plaindre comme il le fait, le *Moniteur* devrait s'estimer bien heureux que la tyrannie du bon sens canadien l'oblige à rester plus sage qu'il ne voudrait l'être.—D'ailleurs, qu'il se tranquillise sur l'avenir que cette tyrannie prépare au Canada: les peuples qui lui ont été les plus soumis, par le passé, ont été les plus illustres et les plus prospères; il est donc à présumer que les peuples qui lui obéissent le mieux aujourd'hui, ne seront jamais en retard sur la voie des progrès. Le *Moniteur Canadien* ne connaît guère le peuple américain, s'il attribue sa prospérité et sa grandeur aux déclamations échevelées et aux folles rêveries de quelques feuilles françaises et allemandes, feuilles dépayssées que pas un Américain ne lit, et qui n'ont pas plus d'influence sur les affaires et sur les institutions de la grande République, que le *Moniteur Canadien*, qui n'est pas libre en Canada, ne peut en avoir sur les affaires et sur les institutions canadiennes.

Mais voyons un peu quel est le fond de la pensée démocratique du *Moniteur Canadien*; voyons de quoi il nous entretiendrait, s'il était démocratiquement libre en Canada. Le voici qui

s'adresse aux journaux américains. Écoutez-le:

"Comme vous, nous désirons le progrès, l'extinction des préjugés, du fanatisme et du fétichisme; comme vous, nous travaillons à élever le niveau égalitaire; mais si les moyens dont nous usons pour arriver à nos fins, diffèrent des vôtres, si avec d'autres éléments, nous militons diversement, veuillez ne pas nous accuser. Placés dans un centre, peut-être plus éclairé que le nôtre, vous pouvez publier sur l'avenir de l'humanité, des théories spéculatives, vous pouvez invoquer le rationalisme; ici, nonseulement vous ne ferez pas de prosélytes, mais vous ne seriez pas compris, et vos savantes élucubrations moisiraient dans vos bureaux."

"Encore une fois, ayez la certitude que notre circonspection n'est pas lâcheté, et que si nous nous occupons plus des intérêts matériels de nos concitoyens que de leurs idées philosophiques, c'est que nous estimons que ce système produira des résultats aussi efficaces que ceux que vous obtiendrez en employant une politique inverse."

"Dans un article à votre adresse, la *Revue de l'Ouest*, du 18 février, a écrit des lignes que vous ferez sagement de méditer, avant d'inculper désormais ceux de vos co-religionnaires qui procèdent autrement que vous."

Voilà le *Moniteur Canadien* tel qu'il est hypocritement aujourd'hui; le voilà tel qu'il serait franchement, si l'opinion était libre pour lui en Canada!

Quand l'heureux temps de la liberté sera venu pour le *Moniteur*, il travaillera non plus à mots couverts mais ouvertement, à l'extinction du fanatisme et du fétichisme!—Du fétichisme, nous n'en parlons pas. On doit penser que le *Moniteur* a employé ce mot-là uniquement pour rimer avec fanatisme, sans aucune intention de malice. Il faut lui pardonner son faible pour la rime.—Quant au fanatisme, c'est autre chose. Chez un peuple qui parle français, qui a l'esprit et le cœur français, il peut y avoir de la foi, mais jamais du fanatisme. Le peuple canadien-français qui a conservé la foi catholique de ses pères est le peuple le plus tolérant de l'Amérique tout entière. Que veut donc dire le *Moniteur*, quand il se vante de vouloir travailler à l'extinction du fanatisme parmi nous? Cela veut dire, en langage démocratique, que le *Moniteur*, s'il était libre devant l'opinion, travaillerait à l'extinction de la foi parmi nous: c'est une loi de son code du progrès. Pour l'honneur et pour le bonheur de notre pays, nous souhaitons que l'opinion ne soit jamais plus libre qu'elle ne l'est aujourd'hui, en Canada, pour le *Moniteur Canadien*!

Quand le *Moniteur* sera libre, il travaillera directement et de toutes ses forces à élever le niveau égalitaire en Canada!—Ceci n'est que risible.—En attendant qu'il élève son niveau, le *Moniteur Canadien* devrait bien nous dire quels sont ceux qui devront un jour couper les talons de leurs bottes, et quels sont ceux qui devront les hauser, pour que tout le monde soit de la même taille en Canada. Si le *Moniteur* nous donnait quelques renseignements sur le niveau-type de la jeune démocratie, ceux qui sont trop grands aujourd'hui s'habituerait d'avance à marcher avec des talons bas, et ceux qui sont trop petits, s'habituerait à marcher avec des talons hauts.—Pour l'honneur et pour le bonheur de notre pays, nous souhaitons que l'opinion ne soit jamais assez libre en Canada, pour permettre au *Moniteur Canadien* d'élever démocratiquement le niveau égalitaire! Il vaudrait mieux, pour nous, passer sous

des fourches caudines, que passer sous ce niveau-là!

Quand le *Moniteur Canadien* sera sûr que ses concitoyens sont enfin en état de le comprendre, alors, mais alors seulement, il publiera des *théories sur l'avenir de l'humanité, il invoquera le rationalisme*!—De ce côté-là, nous sommes tranquilles. Le *Moniteur Canadien* ne nous donnera jamais de *théories* ni de *rationalisme*, car il ne sera jamais compris par ses concitoyens,—pas même après sa mort. Ainsi, ses "savantes élucubrations (c'est le mot du *Moniteur*, il est bon), moisiront dans ses bureaux."

Il n'y a que trois journaux français à Montréal. Sur ces trois journaux, un écrit de pareils sottises; un autre est de taille à les approuver et à les défendre. Après cela faut-il s'étonner si la presse canadienne-française est si peu de chose dans la plus grande ville du Canada? Cela ne nous étonne pas, et nous croyons que la presse canadienne-française de Montréal, ira toujours en perdant de son importance parmi nos concitoyens, si elle ne change pas d'esprit et de langage.

Dans ce moment où l'instruction fait des progrès en rapport avec la prospérité matérielle du pays, et où le goût pour la lecture des journaux se manifeste si heureusement autour de nous, il importe beaucoup que les journaux soient ce qu'ils doivent être. Or, nous le disons comme nous le pensons, le journal français de Montréal que nous critiquons, en se faisant l'écho de toutes les colères et de toutes les folies du vieux continent, ne peut faire que du mal à la cause de la presse canadienne-française en Canada.

Pour prouver à nos lecteurs, que nous ne traitions pas trop sévèrement le *Moniteur Canadien*, nous les prions de faire attention aux deux derniers paragraphes que nous avons cités de lui. Dans ces deux paragraphes, le *Moniteur* assure au *Republican* qu'il est "son co-religionnaire," et que s'il emploie une autre tactique pour répandre et faire goûter leurs idées communes, c'est par "circonspection," espérant bien arriver "à des résultats aussi efficaces" que le *Republican* lui-même.—Quelles sont les idées du *Republican*? Ce journal est le défenseur le plus fougueux de toutes les inepties et de toutes les monstruosités enfantées par les révolutions européennes.—Quels résultats le *Republican* voudrait-il obtenir? Il voudrait qu'on bouleversât tous les pays catholiques, et que pas une institution catholique ne restât debout! Après cela viendrait-on nous faire un crime de voter au mépris des Canadiens le *Moniteur*, qui s'avoue le co-religionnaire, l'ami du *Republican*! Le *Moniteur* qui ose bien nous dire qu'en s'occupant des intérêts matériels de ses concitoyens, il espère s'en occuper de telle manière, qu'il obtiendra les mêmes résultats que le *Republican*? Que le public se contente de mépriser tout cela, c'est assez de sa part. Mais la presse qui se respecte a d'autres devoirs,—celui de huer un journal qui, dans un pays libre, n'ose dire toute sa pensée en politique et en philosophie,—celui de rire d'une démocratie qui a peur de mourir de faim en se faisant connaître à l'opinion publique;—celui, enfin, de traiter sans ménagement le journal qui mine en se cachant la foi et les institutions de la société qui le nourrit!

## Tenure Seigneuriale.

Nous extrayons le passage suivant d'une série d'articles publiés par l'*Ere Nouvelle*, contre la politique ministérielle de décal:

"Le gouvernement ne veut pas régler la question seigneuriale."

"Parce que les opinions dans le public sont partagées sur le mode de règlement, et que le gouvernement ne pourrait pas proposer de mesure qui fût acceptée."

"Rien de plus extraordinaire que cette proposition dans la bouche d'un gouvernement dont l'essence est la responsabilité et qui doit conséquemment formuler sa pensée et la placer devant les chambres, sans s'occuper des divergences d'opinions à l'extérieur. Les ministres Anglais de toutes les époques depuis que l'Angleterre est en pleine possession de ses privilèges constitutionnels, ont toujours agi ainsi, respectant par là doublement l'opinion publique; la respectant d'abord en lui faisant connaître sa pensée à laquelle elle a droit, car si l'exécutif a l'initiative de la législation, le peuple en a le contrôle par ses représentants et a le droit de l'approuver ou de la condamner de sa propre voix, en attendant qu'il la juge dans la personne même de ses représentants au jour de l'élection; la respectant ensuite, en se retirant devant cette opinion, si elle lui est contraire."

"C'est là le véritable devoir du ministère. Il est appelé à diriger le char de l'état, non pas pour en placer les rênes, aujourd'hui, entre les mains d'un *Phaeton* maladroit, ou de main de les laisser flotter librement sur le cou du coursier, parce qu'il entend des cris confus et contradictoires, qui lui indiquent autant de routes opposées. Tous ces cris divers n'effacent sa responsabilité ni devant Dieu ni devant les hommes, ni devant la constitution; et il doit conduire le char qu'on lui a confié jusqu'au terme de la carrière, où il doit attendre l'approbation ou la désapprobation de ceux qui le lui ont confié et continuer son œuvre: s'il est approuvé, on lui place à un autre, s'il est désapprouvé."

Une pétition couverte de 3,000 signatures a été présentée à l'exécutif pour obtenir la commutation de la peine de mort prononcée contre F. X. Julien, de Québec, convaincu de meurtre sur la personne de son beau-père J. Dion. La société Canadienne-française de New-York, a joint ses vœux et ses efforts, à ceux d'un grand nombre de citoyens de Québec, en adressant aussi une pétition à l'exécutif du Canada, dans le même sens que la précédente.

Le *Canadien* rapporte d'après des on dit, que la société de médecine de Québec va se fonder dans l'Université-Laval à Québec.

Nous avons reçu la sixième livraison des *Veillées Littéraires Canadiennes*, publiées à Montréal par une société de littérateurs Canadiens, sous la direction de M. L. J. Racine.

Cette publication mérite tout l'encouragement du public, et les messieurs qui la font paraître devraient sans hésitation en augmenter le format.

La correspondance "x" paraîtra dans notre prochain numéro.

Nous avons reçu trop tard la communication de M. Pacaud pour nous en occuper aujourd'hui. Nous en parlerons dans notre numéro de vendredi.

## Etats-Unis.

Il été présenté au sénat de l'Etat de New-York, le 1er mars, une nouvelle pétition contre l'introduction des doctrines catholiques dans les écoles publiques.

—Une loi du Maine a été adoptée à Natchez par les deux chambres législatives. Elle doit cependant, à cause de quelques amendements faits par le sénat, être présentée de nouveau à la chambre.—*Republicain*.

## VOYAGE D'ESSAI DE "L'ERICSON."

—Le navire à appareil calorique *Ericson* est sorti, le 17 février, dans la baie de New-York, pour faire son second voyage d'essai. Mais il a repris le chemin du port après une excursion de quelques heures seulement. Il paraît que M. Ericson n'est pas encore parvenu à adapter si bien ensemble les diverses parties de la machine que l'air ne puisse pas passer; il espère pourtant vaincre cette difficulté que d'autres ingénieurs représentent comme insurmontable. Quoique la pression n'ait été que d'un quart du maximum auquel on doit atteindre, les roues ont fait six révolutions et demie par minute. Quelques ingénieurs assurent que si, au lieu d'être de 60 pouces de diamètre, les cylindres de l'*Ericson* étaient de 100 pouces, comme ceux des steamers Collins, on aurait pu, même avec la faible pression exercée le 17, obtenir la vitesse désirable.—*Canadien*.

## Californie.

—On fait circuler à San-Francisco une pétition pour la démission du directeur de la poste, Henley. Un acte incroyable de négligence vient de se commettre sous son administration. Une voiture de la maille va jeter sur le quai les papiers de rebut, et l'on trouve dans cette masse plus d'une douzaine de lettres et plus de 100 journaux arrivés de New-York par le vapeur du 20 décembre.

## Basse-Californie.

ENSENADA, 17 janvier.—Les *fi-bustiers* sont toujours campés ici. Ils attendent des renforts qu'ils ne recevront probablement jamais. Un grand nombre d'entre eux ont déserté et sont arrivés à San Diego.

Toutefois ils n'ont pas tous perdu courage. L'un d'eux écrit que, pour se distraire des ennuis du camp, ils ont organisé des ingénieurs et surtout une école d'équipage d'un genre nouveau. Ils mettent un concert sur un cheval sauvage. Ce système est à double fin; il dompte le cheval et il forme un cavalier.

M. Walker, comme Président de la République de la Basse-Californie, a émis quatre décrets. La nouvelle République prendra le nom de "République de Sonora", et sera divisée en deux Etats, celui de la Basse-Californie et celui de Sonora.

C'est partager la peau de l'ours avant de l'avoir tué.—*Republicain*.

## Republique Argentine.

La barque *Iwan*, arrivée à Boston, apporte les dates de Buenos-Ayres jusqu'au 8 janvier.

—M. le général Urquiza a été élu président de la confédération Argentine. Deux Etats seulement ont voté contre lui. Buenos-Ayres, qui veut conserver son indépendance, n'a pris aucune part à ce mouvement.

—Les derniers avis reçus de Montevideo représentent l'avantage obtenu par Moreno comme de courte durée. Ses forces ont été dispersées par M. le colonel Flores-Benito, et Moreno a dû gagner Entre Rios.—*Republicain*.

mesurés en cadence, disant à voix basse, Wannacoé! Wannacoé!

Bientôt la tête plate d'un serpent noir et brillant comme l'ébène parut au dehors du trou, ses petits yeux, d'un rouge sombre et vitreux, s'attachèrent avec une sorte de complaisance sur sa maîtresse, qui continuait de faire retentir sa cymbale de cuivre.

Le serpent, sortant de deux pieds environ en dehors de sa boîte, se tenait dressé; il semblait par le balancement de son corps marquer le plaisir qu'il éprouvait à entendre l'étrange musique de la sorcière.

Bientôt Babouin-Knify chanta doucement, avec un accent mélancolique, les paroles suivantes sur un air plaintif:

"Qui retrouvera l'enfant perdu? Qui le retrouvera? Hélas! qui le rendra à sa mère éplorée?... qui le lui rendra? On l'entoure l'oppressé d'un cercle de charbons ardents, et elle le traverse pour courir à ses petits... qu'elle voit loin d'elle... Hélas... Hélas! qu'elle voit aussi un cercle de charbons ardents à traverser pour pouvoir ensuite embrasser sa fille? Où est mon enfant? Où est-elle? Où est-elle? Où est-elle?"

Le chant de l'Indienne fut interrompu par Zam-Zam, qui entra dans la cabane.

A sa vue, le serpent distendit la peau flexible et ridée qui surmontait ses yeux et parut irrité.

Le vampire agita ses ailes. La magicienne fit un signe de sa baguette; le ser-

pent rentra dans sa boîte, le vampire devint immobile.

Zam-Zam était un nègre Loango, de quarante ans environ, grand et robuste, au nez aplati, au front bas et déprimé, aux lèvres épaisses qui laissaient voir des dents blanches et lincées en pointes aiguës, selon l'usage de ceux de sa tribu. Mode bizarre, qui donnait quelque chose de féroce à sa physionomie, déjà basse et farouche. Ses cheveux crépus tombaient sur son front, tressés en nombreuses nattes, au bout de chacune desquelles pendaient quelques grains de verroterie; sa barbe épaisse, hérissée, lui descendait jusqu'au milieu de la poitrine; il portait sur l'épaule gauche une longue pièce d'étoffe de coton bariolée de jaune et de rouge vif. Son caleçon blanc était serré autour de sa taille par un châle de l'Inde volé dans quelque habitation. Le nègre y avait suspendu un poignard à manche d'argent. Des bracelets de verroterie entouraient ses chevilles et ses poignets. Ses sandales de cuir s'attachaient à ses jambes musculeuses par des courroies de peau; enfin, il portait au col une amulette renfermée dans un sachet fait de plumes d'oiseaux-mouches.

Intéressé, cruel, rusé, d'une infatigable activité, dominant les rebelles par son énergie, Zam-Zam était l'âme de l'insurrection et l'ennemi le plus redoutable que pût avoir la colonie.

Lorsqu'il entra dans la case de Babouin-

Knify, le chef noir tressaillit et baissa respectueusement les yeux devant le regard sévère de la magicienne.

—Pourquoi entres-tu ici sans mon ordre? lui dit-elle.

—Parce que nos guerriers attendent la volonté de Mama-Jumboé; le soleil s'abaisse, et si le grand esprit veut que nous allions attaquer les blancs, il faut que nous soyons sortis avant la nuit.—Il est près, répondit Zam-Zam.—A-t-il jeûné?—Il a jeûné.—Est-il purifié?—Il est purifié.—A-t-il fait le sacrifice de sa vie?—Il l'a fait.—S'attend-il à mourir?—Il s'y attend.—La case de l'épreuve est-elle préparée?—Elle est préparée.

Et la sorcière sortit, suivie de Zam-Zam.

## XIX.

## L'ÉPREUVE DU SERPENT.

Le nègre destiné par le sort à subir l'épreuve du serpent avait été, nous l'avons dit, préparé à cette cérémonie propitiatoire par trois jours de jeûne. Babouin-Knify, Zam-Zam et quelques vieux noirs, experts dans la science des augures, devaient seuls assister à ce cruel spectacle.

Les rebelles, assemblés au dehors, attendaient avec une superstitieuse impatience l'arrêt du destin.

La case où devait avoir lieu l'épreuve était circulaire: deux vases d'argile, remplis d'huile de palme-christi, ou d'huile de

quels brûlait une mèche de coton, éclairaient cette lugubre scène.

Le chef nègre et trois vieux nègres étaient assis au bord d'un hamac suspendu aux solives du toit, à une assez grande distance du sol.

La sorcière plaça sa boîte en face de la porte, à l'autre extrémité de la cabane; puis, avec sa baguette divinatoire, elle traça différents cercles cabalistiques sur le sol, recouvert d'un sable fin et humide.

Ces cercles, assez éloignés les uns des autres, devaient, selon que le nègre s'y arrêterait ou les traverserait pendant sa lutte avec le serpent sacré Wannakoé, servir d'indice à l'Indienne pour baser ses prédictions sur les honneurs ou sur les mauvaises chances de la guerre contre les blancs.

Ces préparatifs terminés, Zam-Zam appela d'une voix haute: Hay-Soy!

La porte de la case s'ouvrit. Un jeune nègre de vingt ans environ, vêtu d'un caleçon rouge, entra. Zam-Zam poussa un cri particulier; la porte fut fermée en dehors.

Le noir, victime de cette effrayante épreuve, était dans un état d'agitation violente. Sa poitrine, sur laquelle il tenait ses deux bras croisés, s'élevait et s'abaissait rapidement; un tremblement convulsif agitait ses membres; ses yeux hagards, et si démesurément ouverts qu'un cercle blanc entourait leur noire prunelle, se portaient

Knify avec une expression de terreur profonde.

Adossé à la porte, il n'osait faire un pas. —Approche... approche, lui dit la sorcière; Mama-Jumboé, le grand esprit, a dit que l'épreuve du serpent serait faite par toi... Es-tu prêt à mourir, si tu dois mourir?

—Je suis prêt à mourir... répondit le nègre en reprenant quelque assurance; j'ai enterré mon fusil, mon couteau, mon arc et ma hache.

—Ceux de ta tribu ont-ils chanté sur toi leur chant de mort? reprit l'Indienne.

—Je me suis assis comme on assoit les morts, la tête courbée sur mes genoux, mon menton entre les paumes de mes mains, pendant que ceux de ma tribu chantaient le chant de mort: "Il a pris la terre humide pour femme, et les ténébres seront ses enfants."

—Mama-Jumboé a dit, par la voix du sort, que tu serviras d'épreuve au serpent sacré Wannakoé... dit la sorcière. Le veux-tu? Si tu meurs, ceux de ta tribu crieront ton nom, comme cri de guerre, en attaquant leurs ennemis... Ils orneront ta tombe des chevelures des vaincus... Après des années d'années, les petits-fils des fils de ceux de ta tribu parleront encore de toi dans leurs krasa; ils diront à leurs enfants qu'Hay-Soy a été choisi par Mama-Jumboé pour annoncer à ses frères s'ils devaient aller attaquer les blancs pâles ou

attendre leur attaque... Veux-tu subir librement l'épreuve? le veux-tu?

La glorieuse énumération des avantages qui devaient récompenser son dévouement sembla faire une vive impression sur le nègre. Sa contenance parut plus ferme, plus résolue.

Il leva ses bras en l'air avec un mouvement de défi et d'exaltation, et s'écria: Mama-Jumboé...! Mama-Jumboé! j'attends le serpent noir!

Babouin-Knify précipitamment sur sa cymbale de cuivre en s'approchant de la boîte où était renfermé le reptile, en appelant:

Wannakoé! Wannakoé!...

On entendit celui-ci s'agiter violemment. Il faisait trembler le couvercle de sa boîte sous les coups sourds qu'il donnait pour en sortir.

—Le serpent sacré va sortir... Il sera furieux; une dernière fois, veux-tu servir librement d'épreuve devant Mama-Jumboé? dit la sorcière, en s'abaissant en tenant son doigt prêt à ouvrir le grillage qui devait donner passage au reptile.

Le nègre eut un moment d'hésitation.

Zam-Zam, lui montrant la porte, lui dit d'un air sombre:

—Tu es encore libre de refuser l'épreuve, quoique le sort t'ait choisi... Mais ceux de ta tribu t'attendent au dehors... Si tu as été lâche... si tu as refusé de subir le destin que Mama-Jumboé t'envoie... ils de-



**Liste des Lettres non réclamées.**

AU BUREAU DE POSTE DE SAINT-HYACINTHE.  
Du 1er au 25 Février 1854 inclusivement.

Boissac, Ignace  
Brabant, Louis Napoléon  
Beaudry, Misse  
Brunelle, Isidore  
Belhomme, Louis  
Belhomme, François  
Bouillon, Alphonse  
Bernier, Pierre  
Boudier, Louis  
Boulet, Vve, Marguerite  
Cudot, Alexis  
Chamberlain, Charles  
Clément, Onésime  
Crotty, Patrick  
Cresching, John B.  
Gouneau, J.  
Carron, Supplément  
Daigneau, Luc  
Dupras, Alexis  
Dion, Abraham  
Desgranges, Alex  
Dufaire, Alfred  
Dufaire, Paul  
Fitzgibbon, Michael  
Gagnon, Louis  
Grenon, Pierre  
Girard, Augustin  
Godu, Augustin  
Gauthier, S.  
Gauthier, Pierre  
Gauvin, Edouard  
Gauvin, Antoine  
Gervais, Casimir

Gosselin, F.  
Hogue, Betsy  
Hogue, Pierre  
Jacques, Josephine  
Jardet, Oreste  
Kenny, Louis  
Lavoie, Edouard  
Lacaille, Louis  
Lacoste, Michel  
Larivière, Sophie  
Lavallée, Augustin  
Leclaire, Thomas  
Macquarie, Hyacinthe  
Marquette, Joseph  
McLeran, Charles W.  
Mercier, André  
Morrison, Lewis  
Martel, Thérèse  
Morin, Louis  
Marselle, Louis  
Owcon, Kneal  
O'Connor, Jeremiah  
Payant, Pierre  
Pondrette, Baptiste  
Pondrette, Lucie  
Pearson, Richard  
Pierrel, Paul  
Rondeau, Baptiste  
Roy, A.  
Rivers, Pierre  
Rimeau, Pierre  
Ryan, John  
Richard, John  
Richead, John  
Roth, Thomas  
Vincelle, Elmir.

E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS,  
Maître de Poste.  
St. Hyacinthe, 3 mars 1854.

**AVIS PUBLIC.**

Le sousigné fera application au Parlement, à la prochaine session, pour être autorisé à construire un PONT DE PEAGE sur la branche sud de la Rivière Noire ou Yamaska, entre les Rapides Bourgard et les Rapides de la Tannerie, près St. Pie. G. J. NAGLE.  
St. Hyacinthe, 27 janvier 1854.

**AVIS.**

LES Créanciers et Héritiers des successions de feu Dame Adélaïde Desgranges, épouse de F. L. Desgrange, et du dit feu F. L. Desgrange, en son vivant, Notaire, sont requis d'adresser leurs comptes, et leur demande d'héritage à Jean-Bte. St. Denis, exr., de St. Hyacinthe, Exécuteur Testamentaire, ou au Notaire sousigné en son Etude.  
Par ordre de J.-Bte. St. Denis.  
H. St. GERMAIN, Notaire.  
St. Hyacinthe, 27 janvier 1854.

**A VENDRE.**

UNE TERRE sise sur le RICHÉLIEU, à 20 arpents de l'écluse de ST. OURS, de 3 arpents sur 20, en culture, avec une jolie MAISON Cottage, en briques, écuries, étables, bergerie, hangar, remises, granges. Aussi, une coupe de bois pour le besoin de la terre.  
S'adresser au propriétaire.  
J. M. LAMOTHE, Avocat.  
St. Hyacinthe, 10 février 1854.

**A VENDRE.**

UN EMPLACEMENT, en la Ville de St. Hyacinthe, avantageusement situé, au pied de la rue St. Joseph, vis-à-vis la carrière de M. Fitchett, avec UNE MAISON en bois et une boutique dessus érigées. Prix \$275.  
UNE TERRE, sise au Petit-Rang, à 38 arpents de la Ville de St. Hyacinthe, de 3 arpents sur 30. Une moitié de la Terre est en culture; l'autre moitié est en bois, Epinette rouge et Platan. Prix \$200. S'adresser à Mr. Demers, à St. Hyacinthe, ou à JOSEPH AUDETTE, Propriétaire, au long de Ste. Rosalie.  
St. Hyacinthe, 27 septembre 1853.

UNE TERRE, sise au Petit-Rang, à 38 arpents de la Ville de St. Hyacinthe, de 3 arpents sur 30. Une moitié de la Terre est en culture; l'autre moitié est en bois, Epinette rouge et Platan. Prix \$200. S'adresser à Mr. Demers, à St. Hyacinthe, ou à JOSEPH AUDETTE, Propriétaire, au long de Ste. Rosalie.  
St. Hyacinthe, 27 septembre 1853.

**TERRES A VENDRE.**

UNE TERRE, située dans la paroisse de St. Hyacinthe, à 18 arpents du Dépot du Chemin de Fer, sur le chemin du Petit Rang, de la contenance de 2 arpents de front, sur 45 de profondeur. 50 arpents sont en pleine culture et le reste en beau bois, avec une maison en Briques de 36 pieds sur 24, granges remises et autres dépendances.  
UNE autre TERRE, située à 8 arpents de la première, de la contenance de 2 arpents sur 45, en pleine culture, avec une maison en Bois, granges et autres dépendances.  
Pour les conditions, qui seront faciles, tant qu'aux termes de paiements, s'adresser à  
ANT. BARON, Père.  
St. Hyacinthe, 20 janvier 1854.

UNE autre TERRE, située à 8 arpents de la première, de la contenance de 2 arpents sur 45, en pleine culture, avec une maison en Bois, granges et autres dépendances.  
Pour les conditions, qui seront faciles, tant qu'aux termes de paiements, s'adresser à  
ANT. BARON, Père.  
St. Hyacinthe, 20 janvier 1854.

**A LOUER.**

Possession le 1er mai prochain.  
CETTE BELLE MAISON, en Briques, vis-à-vis le Palais de Justice, occupée depuis quelques années par M. Lamarche. Cette maison, quoique divisée pour l'usage de familles privées, peut être aussi avantageusement louée pour un HOTEL ou pour BUREAUX, vu le grand nombre d'appartements qu'elle contient.  
Pour les conditions s'adresser à  
LAFRAMBOISE & PAPINEAU, Ecuyers, Avocats.  
St. Hyacinthe, 7 février 1854.

**BOIS A VENDRE.**

LES sousignés offrent à vendre, toute sorte de BOIS DE CHARPENTE EQUARRI, tel que Pin, Epinette Rouge et Blanche de toute sorte de largeur et grosseur; ils sont prêts à prendre des ordres pour du Bois de Charpente pour bâtisses particulières. Ils ont aussi en main des poteaux de Cèdre pour grange, ainsi que plusieurs mille perches et piquets de Cèdre de première qualité qu'ils vendront à bas prix pour argent comptant.  
THURBER & PILON, Marchands au Dépot d'Upton.  
27 Décembre 1853.



**PHARMACIE CANADIENNE.**

PAR LE

**DR. GEORGES LECLERE,**

On trouvera constamment chez le Dr. LECLERE toutes espèces de Drogues, Médicaments, Parfums, Graines de Jardin et des Champis; aussi une grande variété de Savon de Toilette, Essences pour cuisine, Brosses à dents et à cheveux, Eau de Cologne, Parfums de Lubin, et généralement tous les articles vendus dans les Pharmacies.  
—AUSI:—  
Pillules de Brandreth, Huile de Castor.  
" Wright, Huile d'olive.  
" Moffatt, Salsepareille.  
" Cooper, Sirops de toute espèce.  
" Parré, Gomme.  
Gargouil oil, Paragoric.  
Opodeldo, Clystère-Pompe.  
Poudre Régulatrice, Sérénus.  
Le tout en gros et en détail, au prix de Montréal.  
St. Hyacinthe, 7 février 1854.

**IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE**

du

**COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.**

**IMPRIMERIE.**

ON a toujours prêt, à cet Etablissement, à faire toutes espèces d'ouvrages (Jobs) tels qu'impression de Grandes et Petites Affiches, Blancs de toutes sortes, pour Notaires et Greffiers, des Cours des Commissaires et de Circuit, Lettres d'Affaires, Lettres Funéraires, Cartes de Visites et d'affaires, R-gus, Billets, et généralement tout ce qui concerne l'imprimerie.  
Toutes ses impressions seront exécutées avec soin et exactitude, et les prix seront bien modérés.  
LIBRAIRIE.  
POUR répondre à des demandes souvent manifestées par un grand nombre de personnes de St. Hyacinthe et de ses environs, il y aura constamment à cet Etablissement un Assortiment complet et varié tant de LIVRES D'ECOLE que de LIVRES DE PRIERES, Papier de toutes grandeurs et de différentes qualités, Enveloppes à lettres, Encres noire et bleue, Plumes, Cier, Pain à cacheter, Crayons, etc., etc. Tous ses objets seront vendus aux mêmes prix qu'à Montréal.  
St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

**LE PREMIER NUMÉRO**

des

**ANNALES DE LA TEMPERANCE,**

Sous le patronage du Conseil Central de l'Association Diocésaine

de

**VILLE-MARIE,**

Prix 12 sous.

A vendre au bureau du Courrier de St. Hyacinthe.

**APPRENTI DEMANDÉ.**

ON A BESOIN, à ce Bureau, d'un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant lire et écrire, pour apprendre l'imprimerie.  
St. Hyacinthe, 24 février 1854.

**DAQUERREOTYPE COMPLET,**

A VENDRE.

S'adresser au Bureau de Poste.  
St. Hyacinthe, 24 janvier 1854.

**NOUVEAU MAGASIN**

A ST. HYACINTHE.

M. PREFONTAINE, ci-devant marchand, de

St. Hyacinthe, a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a ouvert un

**MAGASIN DE GROCERIES**

ET DE

**PROVISIONS.**

Dans la maison de M. Godfroy Rainault, près du

Dépot du Chemin de Fer, où l'on trouvera tous

jours un Assortiment Général, en Gros et en Détail, de tous les effets suivants:

Vins de Messe et Vins de Porto, Champagne au

panier et à la bouteille, Brandy, Gin, Jamaïque et

Rhum, Sirops, ainsi que toute espèce de Epicerie,

Fromages anglais et américains, Beurre,

Lard, Poisson, Gruau, Fleur en quart et au quintal.

**M. PREFONTAINE**

Pré bien les Cultivateurs qui auront des Grains à

vendre ou toute espèce de produits tels que: Grains

de Lin, de Mil, de Troille, et Fèves, d'aller le

voir, il achètera leurs effets au plus haut prix et

pour Argent Comptant.

MOYSE PREFONTAINE.

St. Hyacinthe, 8 novembre 1853.

**C. MARTEL,**

A l'honneur d'informer les habitants de St. Hyacinthe

et des environs, qu'il vient d'agrandir son

magasin et qu'il a un assortiment ordinaire de

**PELLETIERES**

à des considérablement augmenté cette année.

Les dames et messieurs trouveront chez lui tout

ce qu'il y a de mieux dans cette branche. Il les

informe aussi qu'à son magasin de pelletières il

vient d'ajouter un assortiment très-bien de

**MARCHANDISES SECHES,**

qui ne le cède à aucun autre dans St. Hyacinthe.

Les dames y trouveront un bel assortiment de

CHAPEAUX d'hiver.

Magasin coin des rues St. Antoine et St.

François, sur le Marché.

St. Hyacinthe, 15 novembre 1853.

**GRAND MARCHÉ.**

LES sousignés ont l'honneur d'annoncer aux

habitants de St. Hyacinthe et des environs,

qu'ils ont ouvert leur MAGASIN dans la maison

que M. Boivin occupait maintenant, qui se trouve

en face du Marché, et qu'ils ont constamment

en main un ASSORTIMENT GÉNÉRAL de

MARCHANDISES SECHES et GROCERIES

de première qualité, ainsi que FERRONNERIE,

VAISSELLE, &c., &c.

Ayant importé les Marchandises eux-mêmes

des États-Unis, ils peuvent les vendre aux plus

bas prix.

SANGUINET & DEMERS.

St. Hyacinthe, 18 octobre 1853.

**MAGASIN**

EN GROS ET EN DÉTAIL.

**LEONARD BOIVIN**

VIEN de recevoir par le navire Sarah Mary,

venant de Liverpool, une partie de son AS-

SORTEMENT DU PRINTemps et il attend

prochainement par les navires Keppoke, Brutons,

Cutha, Italia et Eclipse le reste de son Assortiment

Ordinaire de FERRONNERIE et QUIN-

CHALLERIE, qu'il vendra en Gros et en Détail

à des prix très-réduits. Il a aussi ce printemps

à son assortiment, une quantité de MARCHAN-

DISES SECHES, de Manufactures des États-

Unis, achetées par lui-même sur les marchés de

New-York et Boston.

AINSI QUE:

THES: Vieux Hyson, Jeune Hyson, Poudre à

tirer, et Twankay, Sucre blanc en Pain, Ecrasé,

Cristallisé et en Poudre, Cassonade, Café vert,

Melasse et Syrop de qualité supérieure à ce qui a

été vendu jusqu'ici à St. Hyacinthe. Il aura

aussi constamment en main, pour vendre à la

caisse, du Savon et de la Chandelle d'une des

meilleures manufactures de Montréal.

M. Boivin désire espérer pouvoir vendre toutes

ses marchandises à aussi bas prix qu'aucun autre

marchand qui achète de Maisons de Com-

merce de première réputation, tant d'Angle-

terre et d'Ecosse, que des États-Unis.

St. Hyacinthe, 6 juin 1853.

**YAMASKAHOUSE.**

PAR LE

**E. PAGEAU**

A l'honneur de rappeler à ses amis et au public

en général qu'il continue toujours à tenir

l'Hotel connu sous le nom de YAMASKA

HOUSE. Cet Hotel se recommande aux étran-

gers par sa position centrale, par la cuisine qui y est

excellente, par la commodité de ses chambres et

par la modicité des prix; tout contribue à faire de

cette maison un séjour agréable. Vins de toutes

qualités, etc., etc. Pour la commodité des voyageurs,

la voiture de l'Hotel sera toujours au dépot du

Chemin de Fer à l'arrivée des chars.

St. Hyacinthe, 3 mai 1853.

**"LE PAYS AVANT TOUT."**

PAR LE

**FONDERIE CANADIENNE.**

SAINT-HYACINTHE.

LES sousignés offrent leurs sincères remerciements à

leurs nombreux pratiques et au public en gé-

néral pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis

son établissement, et prend la liberté de les infor-

mer qu'il aura toujours en main un nombre de

Mouins à battre, Cribles, Charrues, Poëles, Bo-

îtes de roues, Roues de moulins à farine et à bois

et toutes espèces de patrons de roues à l'eau sur les

meilleurs plans connus dans ce pays, sous le nom

de LAFRE, que l'on pourra voir fonctionner à la

Fonderie du Soussigné.

—AUSI:—

Les ouvrages de tous genres, au tour. Tous les

ouvrages qui sortent de son établissement sont

garantis être de la meilleure qualité. On achète de

la fonte pour argent, on en échange pour des ob-

jets manufacturés.

PIERRE SOLY,

Rue St. Hyacinthe.

3 juin.

**MAGASIN DE HARDWARE FAITES.**

A. RICHER,

Marchand-Tailleur.

A l'honneur de prévenir le public qu'il a trans-

porté son établissement dans la maison des

héritiers A. Boivin, occupée par F. Lemay, mar-

chand. A. Richer, vient de recevoir un grand

assortiment d'articles de nouveautés pour l'hiver.

Il a constamment en main des hardes faites de

toutes sortes de patrons et de toutes qualités à des

prix bien modiques. Il se flatte que le choix de

ses étoffes pour robes, pantalons, gilets, vestes,

etc., etc., donnera beaucoup de satisfaction à

ceux qui voudront bien l'honneur de leurs pratiques,

et il s'engage de les satisfaire dans leurs

ordres. Coupe sur mesure et garantie. Nouveau

genre de chemises à un prix modéré et supérieur

à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

A. Richer reçoit tous les mois les modes de

Paris.

St. Hyacinthe, 25 novembre 1853.

**RECONSTRUCTION EN NEUF**

DU MAGASIN DE

**LEON ROBITAILE,**

Au 1er Mai prochain.

LEON ROBITAILE étant pour reconstruire

son Magasin en neuf, au 1er mai prochain,

offre en vente, sans réserve, au prix coûtant, à

commencer du 20 du courant, tout son fond de

MARCHANDISES, afin de le renouveler au

printemps.

Coin des rues St. Simon et Ste. Margue-

rite, près du Marché.

ENSEIGNE DU MOULIN BLANC SUR

PAVILLON ROUGE.

St. Hyacinthe, 20 janvier 1854.

**AU PEUPLE TRAVAILLEUR!!**

FONDERIE.

LES sousignés à l'honneur d'informer le public

qu'il est prêt à exécuter toute sorte d'ou-

vrages dans cette branche. Il aura constamment

en main des Charrues, Cribles, Mouvements de

moulins à farine et à bois, et généralement tout ce

qui concerne la Fonderie.

HYACINTHE DUSSAULT,

St. Hyacinthe, 24 fév.

**SIROPS! SIROPS**